

«Un bon compromis»

L'ALEBA a fait le point, hier, sur les négociations pour le renouvellement de la convention collective des assurances qui se sont conclues, lundi, par une signature.



Jim Schneider, le vice-président de l'ALEBA, représentant les assurances au sein de l'organisation syndicale, a évoqué les défis du secteur.

Ce texte qui couvre pendant trois ans près de 2 500 salariés au Luxembourg introduit une prime exceptionnelle palliant l'absence d'une augmentation linéaire et d'autres nouveautés, comme une charte sur le bien-être au travail.

De notre journaliste Aude Forestier

Deux jours après la signature de la convention collective des employés des entreprises d'assurances 2018-2020, l'ALEBA a fait le point sur le sujet lors d'une conférence de presse. Jim Schneider, le vice-président du syndicat, a précisé d'emblée qu'«on n'a pas négocié cette convention collective tout seuls». Comme pour le contrat collectif des banques, le LCGB-SESF et l'OGBL-Secteur financier étaient présents. Souli-

gnant le travail constructif qui a été effectué pendant les négociations «relativement compliquées», Jim Schneider, accompagné par Roland Christnach, membre du comité exécutif, a assuré que le texte est «un bon compromis». Il couvre près de 2 500 personnes au Luxembourg. Le secteur en compte 5 000. Le salaire moyen étant de 4 000 euros bruts.

Entre 2018 et 2020, les salariés des assurances n'auront pas d'augmentation linéaire. À la place, ils toucheront une prime exceptionnelle de 600 euros brut cette année et une autre de 300 euros brut en 2020. Cette prime «extraordinaire» sera versée aux jeunes salariés et à ceux déjà présents depuis longtemps dans le secteur.

La célèbre prime de juin, point d'achoppement dans les négociations pour le renouvellement de la

convention collective des banques, présente aussi dans celle des assurances, sera payée aux salariés en 2018, 2019 et 2020.

Une cascade de réglemmentations

Aussi petit soit-il, le secteur des assurances au Luxembourg se porte plutôt bien. Les chiffres du premier trimestre 2018 en témoignent. Toutes branches d'assurances confondues, «les primes augmentent de 10,11 % par rapport à la même période de l'exercice précédent». C'est ce qu'annonçait le Commissariat aux assurances au début du mois d'avril dernier dans un communiqué. Tout comme les établissements bancaires, les compagnies d'assurances doivent faire face à la digitalisation croissante et surtout aux multiples réglemmentations apparues ces

derniers mois. À savoir IDD, Priips, BEPS, Solvabilité II et la fameuse GDPR dont on entend encore beaucoup parler en ce moment.

La convention collective 2018-2020 introduit un droit à la formation de 40 heures par an, par salarié, dont un minimum de 20 heures toujours par année qui ne sont pas liées à des obligations réglementaires. La loi sur le temps de travail est bien intégrée dans le contrat collectif avec une possibilité d'instaurer une période de référence de 6 mois pour l'horaire mobile. En outre, les salariés ont le droit à l'établissement d'un plan individuel de formation annuel. Jim Schneider a aussi évoqué «la charte sur le bien-être au travail», intégrée dans la convention collective. Ce thème très important concerne autant les salariés que les employeurs.

Le Luxembourg rassure la Chine

La Chambre de commerce Chine-Luxembourg souffle aujourd'hui ses cinq bougies. Dirk Dewitte, son président, fait un petit retour en arrière pour *Le Quotidien*.

Il y a cinq ans, jour pour jour, naissait ChinaLux, la Chambre de commerce Chine-Luxembourg, au «4^e étage de la Chambre de commerce» à Luxembourg, se souvient Dirk Dewitte.

À l'époque de la création le 31 mai 2013, la toute jeune structure comprenait 20 «membres fondateurs» (entreprises). Aujourd'hui, elle en compte «à peu près 160», relève le président. Il y a cinq ans, la place financière luxembourgeoise accueillait deux banques chinoises : Bank of China, présente depuis 1979 (elle est la première issue de ce pays à s'installer au Grand-Duché), et ICBC, présente depuis 1999. Maintenant, on en dénombre sept. La dernière arrivée est la China Everbright Bank en 2017.

La venue d'un huitième établissement financier est «dans le pipeline». Son identité n'a pas été dévoilée. Quand on l'interroge sur les dé-



Dirk Dewitte est le président de ChinaLux.

buts de Chinalux, Dirk Dewitte se remémore qu'en 2013 «on parlait beaucoup de l'internationalisation du Renminbi». Ce sujet intéressait énormément les banques à

l'époque. Les obligations «Dim Sum» étaient également un sujet chaud. «On était les premiers avant Londres à lister» des obligations chinoises, affirme le prési-

dent de ChinaLux. Aujourd'hui, on n'en parle plus du tout. Les Ucits libellés en Renminbi sont devenus «un standard» des produits financiers. À présent, on parle surtout de l'initiative «La ceinture et la route» mentionnée pour la première fois par le président chinois, Xi Jinping, en... 2013. «On a vite réagi et mis en place des partenariats» avec le ministère du Développement durable et des Infrastructures, celui des Finances et Luxinnovation pour ne citer qu'eux. D'après Dirk Dewitte, ChinaLux joue le rôle de relais entre le gouvernement chinois et celui du Luxembourg. La stabilité économique, financière et politique du Grand-Duché rassure les Chinois qui peuvent compter sur le pays comme plateforme «pour faire des investissements avec d'autres pays d'Europe».

A. F.

À L'ÉTRANGER

PORTUGAL

La croissance économique au Portugal a ralenti au premier trimestre 2018, avec un PIB en hausse de 0,4 %, en raison notamment d'une stagnation des exportations, selon une deuxième estimation publiée hier par l'Institut national des statistiques (INE). Au dernier trimestre 2017, le PIB portugais avait augmenté de 0,7 % en variation trimestrielle.

ESPAGNE

L'inflation a nettement accéléré en Espagne en mai, la hausse des prix atteignant 2,1 % sur un an, contre 1,1 % en avril, selon l'estimation provisoire publiée hier par l'Institut national de la statistique (INE). L'INE souligne notamment l'impact de la hausse des prix des carburants, qui contraste avec la baisse qu'ils avaient connue en 2017.

FRANCE

La croissance économique a atteint 0,2 % en France au premier trimestre, soit 0,1 point de moins que ce qui avait été préalablement annoncé, selon une deuxième estimation publiée hier par l'Insee.

Le chômage au plus bas

Au Portugal, le taux de chômage est ressorti à 7,4 % en avril, après 7,5 % le mois précédent, enregistrant son plus bas niveau depuis 14 ans, selon les données provisoires publiées hier par l'Institut national des statistiques (INE). L'INE a revu en légère hausse sa première estimation du chômage pour le mois de mars, à 7,5 % contre 7,4 % annoncé précédemment. En avril, l'office des statistiques portugais a estimé qu'il y avait 381 400 personnes sans emploi contre 386 000 en mars. Chez les jeunes de moins de 25 ans, le taux de chômage, pourtant en baisse constante en 2017, a continué de croître en avril, avec un taux de 22,1 % contre 21,9 % en mars et 21,2 % en février. Le taux de chômage des plus de 25 ans a de son côté légèrement reculé sur cette période, pour s'établir à 6,3 % contre 6,4 % en mars. Dans ses dernières prévisions, le gouvernement portugais tablait sur un taux de chômage de 7,6 % pour l'ensemble de l'année 2018.

Le tourisme et la construction ont favorisé la reprise économique et l'emploi au Portugal, pays sorti de la crise en 2014, trois ans après avoir reçu un plan d'aide européen de 78 milliards d'euros de prêts.

BOURSE	
EURO/USD	1 euro = 1,1651 DOLLAR
LE BARIL	MER. 77,43 DOLLARS
L'ONCE D'OR	MER. 1301,40 DOLLARS
Jeu. 1303,90 Ven. 1302,80 Lun. 1303,30 Mer. 1302,00	